

MANIFESTE POUR DES RURALITÉS VIVANTES

ÉLECTIONS 2022
LÉGISLATIVES



10

NOS DIX PROPOSITIONS

DÉCLINAISON JURA





61,1 % des Français vivent dans une unité urbaine de plus de 20 000 habitants. 91 % des communes sont des communes rurales de moins de 3 500 habitants.

Ce sont donc presque 41 millions de Français qui vivent dans des zones urbaines dont la taille est supérieure à la zone urbaine la plus peuplée du Jura. Sans se noyer dans les données statistiques, ces quelques chiffres n'ont pas d'autre vocation que de rappeler le caractère très rural de notre département; un département qui, sur ces critères, pourrait être comparé à la Haute Saône, la Haute Marne, l'Yonne, la Haute Loire ou l'Aveyron.

Mais le Jura a deux atouts majeurs qui le différencient: **son environnement préservé et son caractère industriel** qui en font le département le plus industriel de France ramené au nombre d'emplois sur la population totale (21,6 %).

Trop souvent, la ruralité est réduite aux seules notions de nature, d'environnement et de cadre de vie. Au travers de cette démarche, les organisations signataires réaffirment leur attachement à une approche globale du territoire jurassien.

Proposer un manifeste pour une ruralité jurassienne vivante et dynamique revient donc à définir une véritable stratégie de développement durable au service du département du Jura; une stratégie qui concilie développement économique, social et environnemental. Au niveau national, 85 % des personnes qui s'installent en zone rurale sont des actifs.

À ces données statistiques viennent s'ajouter des éléments plus conjoncturels. Le regard que portent les habitants des villes sur les zones rurales a profondément changé. 80 % des communes rurales ont eu une population en croissance durant la dernière décennie; 57 % des urbains et 8 cadres sur 10 sont prêts à venir s'installer à la campagne. Ce phénomène s'est encore accéléré après quelques mois de confinement pendant la crise de la COVID. Durant les vacances, le Jura a été la destination de nombreux Français. **Et si demain, le Jura devenait une terre d'accueil pour de futurs habitants en quête d'un nouveau projet de vie ?**

Ce travail de réflexion et de propositions est une déclinaison départementale du manifeste pour des ruralités vivantes signé par 21 organisations nationales, à l'occasion du 75^e Congrès de la FNSEA à Niort, au mois de septembre 2021. Les membres de ces 21 organisations nationales comme d'autres signataires à l'échelon départemental ont pour dénominateur commun d'habiter, de travailler ou d'exercer un loisir en zone rurale.

C'est la voix des acteurs ruraux dans un document commun que nous souhaitons porter auprès des futurs parlementaires.



PRÉAMBULE



L'ÉCONOMIE JURASSIENNE EN ZONE RURALE NE POURRA PROSPÉRER QU'AVEC :

- une **couverture** internet et téléphonie mobile performante
- un **moratoire** sur les services publics
- une **capacité** raisonnable de développement de l'urbanisation
- une **offre de santé** adaptée aux besoins de la population
- une **offre touristique** 4 saisons et multi-activités
- une **politique** ambitieuse en matière **d'attractivité** qui doit conduire à l'installation de nouveaux habitants



L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

LE JURA C'EST :

- **2 833** entreprises commerciales et industrielles (23 713 actifs)
- **6 770** entreprises artisanales (19 241 actifs)
- **1 764** exploitations agricoles et viticoles (3 866 actifs)

S'il existe une dizaine d'entreprises de plus de 250 salariés, **la caractéristique principale de notre département repose sur l'importance du tissu de TPE et de PME** réparties sur l'ensemble du territoire et en particulier, dans les zones les plus rurales. Cette situation est un facteur essentiel en matière d'aménagement du territoire, pour le maintien de l'économie locale, des commerces de proximité et des services publics.

Avec un taux de chômage de 5.5 %, le Jura est le département de Bourgogne Franche-Comté où le nombre de demandeurs d'emploi dans la population active est le plus faible des 8 départements de la Région.

Cette situation doit bien entendu être vue positivement mais le facteur humain pourrait bien devenir le frein numéro 1 pour le développement de l'économie de notre département. La question de **l'attractivité doit faire l'objet d'une démarche volontariste, ambitieuse et fédératrice**, en liens étroits avec l'État, le Département, les EPCI et l'ensemble des collectivités locales.

Il est essentiel de **faire des ressources humaines un levier fort du développement économique du département** en s'appuyant sur les communautés de communes et communautés d'agglomération pour accueillir et orienter de futurs jurassiens.

Faisons de l'économie et de l'environnement les 2 piliers de l'attractivité départementale ; accompagnés en cela par un État facilitateur dans tous les domaines.



NOS 10 PROPOSITIONS

1

FACILITER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES EN MILIEU RURAL

Le maintien du maillage des activités agricoles, forestières, touristiques, commerciales et artisanales sur l'ensemble du territoire du département est essentiel au dynamisme de la ruralité. Plusieurs mesures doivent être maintenues et encouragées :

- **PÉRENNISER** le principe fiscal des zones de revitalisation rurale (ZRR) qui contribue directement au développement économique des territoires ruraux.
- **INCITER** les collectivités locales à mettre en place des soutiens à l'immobilier d'entreprise en liens étroits avec la Région.
- **METTRE EN PLACE** un dispositif spécifique pour l'hôtellerie - café - restauration pour gérer la sortie du « patron boom », sur le modèle des mesures de la cellule hôtellerie.
- **LAISSER DAVANTAGE** de latitude aux préfets pour favoriser l'implantation d'entreprises en zone rurale, en accord avec les collectivités locales.

2

REVITALISER LE TISSU INDUSTRIEL, AGRICOLE, COMMERCIAL ET ARTISANAL DES ZONES RURALES

- **LA MESURE PHARE** de ce chapitre repose sur la proposition d'exonérer de charges patronales pendant 3 ans toutes les créations d'emplois en CDI jusqu'à 5 salariés pour les entreprises situées dans des communes de moins de 3 000 habitants.
- **FAVORISER L'OFFRE ALIMENTAIRE ET AGROALIMENTAIRE LOCALE** en s'appuyant sur les Projets Alimentaires de Territoire. Il en existe 4 en cours ou en devenir dans le Jura.
- **MAINTENIR DES DISPOSITIFS PUBLICS D'AIDES** à l'investissement et renforcer le rôle de BP dans une place de chef de file.

3

FAIRE DE L'EMPLOI PARTAGÉ UNE SOLUTION D'AVENIR POUR PÉRENNISER LES EMPLOIS EN ZONE RURALE

- **LA GÉNÉRALISATION DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS** (qu'ils relèvent du domaine privé ou d'un mixte public/privé) permet d'une part de créer des emplois à temps plein non délocalisables, et d'autre part, elle permet pour les entreprises, de se doter de compétences dont elles ne pourraient pas bénéficier seules.

Comme les Groupements d'employeurs d'insertion et de qualification (GEIQ Agricole - GEIQ Industrie), cette formule est adaptée aux TPE et doit être soutenue et encouragée dans les zones rurales.

- **PROMOUVOIR DAVANTAGE L'APPRENTISSAGE** dans tous les secteurs en tension: métiers de la forêt, du bâtiment, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration.



ACTIVITÉS ET SERVICES DU QUOTIDIEN



4

RENFORCER LE LIEN ENTREPRENEURS/TERRITOIRES

- **LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DISPOSENT DE LA DOUBLE COMPÉTENCE:** développement économique et maison de service au public. Ces EPCI permettent de tisser un maillage territorial et pourraient constituer autant de relais de proximité pour les entreprises. Au-delà des services publics, les maisons France Service doivent trouver d'autres fonctions en direction du monde l'insertion, de la formation, de l'emploi et de l'entreprise.
- **ADAPTER LES DOCUMENTS D'URBANISME** en instaurant un minimum constructible pour accueillir de nouveaux ménages en zone rurale à faible densité de population. Le « Zéro artificialisation net » doit être adapté.
- **MIEUX ACCOMPAGNER ET PRENDRE EN COMPTE** le maintien à domicile des personnes âgées et accompagner le développement de nouveaux services.
- **INTÉGRER LES ÉVOLUTIONS** liées à la pratique du télétravail et accompagner la création d'espaces de travail partagé (tiers lieux).
- **ADAPTER L'OFFRE DE SANTÉ** avec d'une part une population locale vieillissante et d'autre part, de nouveaux habitants.
- **ADAPTER LES SERVICES** pour les jeunes ménages: crèche, MAM, accueil périscolaire.

5

OFFRIR DES OUVERTURES DE MARCHÉS ET DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES

- **DONNER D'AVANTAGE DE POIDS AU CARACTÈRE LOCAL** des productions ou des entreprises en les valorisant davantage dans les appels d'offres.
- **VALORISER LOCALEMENT LES MESURES** liées à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et aux contributions carbone.
- **VALORISER LES OPÉRATEURS INTERNET** qui assureraient une couverture optimale du réseau internet sur l'ensemble des territoires ruraux à échéance 2024.

6

REDONNER DU SOUFFLE AU COMMERCE LOCAL ET DÉVELOPPER DES ESPACES DE COOPÉRATION

- **MAINTENIR UN SOCLE MINIMUM DE COMMERCE DE PROXIMITÉ** en octroyant une aide forfaitaire annuelle aux Communes de moins de 700 habitants pour le maintien de cafés, de restaurants, d'hôtels et de commerces de première nécessité.
- **METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS** d'accompagnement spécifiques pour le commerce ambulancier.
- **ASSOULIR LES CONTRAINTES** imposées aux établissements recevant du public en zone rurale, en créant une nouvelle catégorie.
- **MIEUX GÉRER LES LICENCES IV** et avoir la possibilité d'en créer.
- **DISPERSER ET STRUCTURER L'OFFRE** commerciale à l'échelle des EPCI et lui donner de la visibilité pour mieux la promouvoir.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA FORÊT JURASSIENNE REPRÉSENTE 247 000 ha en 2020 soit 49 % de la surface du département ; elle est composée à 70 % de feuillus dont le chêne est l'essence majoritaire. La prairie représente 123 000 ha (24 %) et la surface en culture 86 000 ha (17 %).

Les territoires ruraux ont un rôle à jouer pour la conservation de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles, la lutte contre l'artificialisation des sols, la prévention et l'atténuation des risques naturels. Ils constituent un échelon de proximité efficace.



FAIRE DES ENTREPRISES RURALES DES MOTEURS DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

- **DÉVELOPPER DES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES AGRICOLES ET SYLVIQUES** en associant les acteurs des territoires, les collectivités... Le gisement jurassien présenté ci-contre est vaste et plusieurs projets sont lancés ou à l'étude dans le département.
- **STIMULER LES PROJETS D'ÉCONOMIES CIRCULAIRES** en mettant en lien les besoins avec les ressources disponibles notamment par le recyclage des déchets. Le Jura est un précurseur en la matière avec le développement du centre Rudologia, les initiatives sur la protection des puits de captages d'eau potable, le recyclage des boues d'épuration, ...
- **FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ET LA VENTE DE PRODUITS EN DIRECT DANS LES EXPLOITATIONS**, les diverses coopératives de producteurs (fruitières à Comté, viande, ...) et en soutenant les initiatives de développement de produits locaux et de distribution.



REVITALISER LES CENTRES BOURGS

- **DÉDIER DES FONDS SPÉCIFIQUES AUX PETITES COMMUNES.** Plusieurs démarches sont soutenues par l'État, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Département du Jura pour dynamiser les Centres-Bourgs en favorisant l'activité économique et les petits commerces, la rénovation des logements vacants de centre-ville, la création de tiers lieux.
- **FAVORISER LA REVALORISATION DES FRICHES**, l'urbanisation des dents creuses, et la conservation des corridors verts. Ces orientations sont fortement mises en avant dans les documents d'urbanisme en constituant un axe stratégique de développement foncier.



9

DÉVELOPPER LES PROJETS DE TERRITOIRE

LES EPCI JURASSIENS SONT POUR LA PLUPART ENGAGÉS DANS CE TYPE DE PROGRAMME. Il faut simplifier les procédures, renforcer la collaboration public/privé entre les acteurs, élus, entreprises, ... et gagner en agilité pour être réactif face aux évolutions rapides de la société et des attentes.

Il faut renforcer les actions opérationnelles et concrètes prévues dans les CRTE (Contrats de relance et de transition écologique), les PAT (Projets alimentaires de territoire), ... déjà engagées par les collectivités jurassiennes pour fédérer les acteurs autour d'un développement équilibré et partagé entre les villes et les campagnes.

FAVORISER TOUTES LES MOBILITÉS: le développement des mobilités « douces » ne doit pas empêcher la modernisation, l'évolution et la sécurisation des réseaux routiers et ferroviaires pour diversifier l'offre: rendre l'utilisation de l'autoroute obligatoire pour une partie du fret, notamment.

VIVRE ENSEMBLE

LES RÉCENTS ÉVÈNEMENTS SANITAIRES ont renforcé l'attractivité des territoires ruraux et notamment de certains secteurs jurassiens proches des couloirs ferroviaires ou routiers ou des secteurs attractifs sur le plan environnemental. Cela contribue au renforcement de la dynamique positive du monde rural.



10

FÉDÉRER LES HABITANTS POUR CO-CONSTRUIRE

- **CRÉER UN LIVRET D'ACCUEIL** à l'échelle des EPCI pour améliorer l'attractivité, l'intégration et mettre en valeur le territoire: emploi du conjoint, logement, école, services, loisirs...
- **IMPULSER DES CHARTES D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES** dans les communes pour fédérer les habitants et acteurs du territoire autour de projets communs pour générer une vision collective et co-construite du développement, en tenant compte des attentes citoyennes, dans le respect de la propriété privée et des usages communs.
- **VALORISER ET FAIRE CONNAITRE LES ENTREPRISES** en organisant des salons type Made in Jura, Weekend gourmand du chat perché, Percée du vin jaune, Salon de l'habitat, fêtes de l'agriculture, événements sportifs et culturels... pour valoriser le savoir-faire jurassien, la qualité des paysages, le tourisme durable, le patrimoine environnemental... Cela permettra de renforcer l'attractivité du département vis-à-vis de l'extérieur.
- **MIEUX PRENDRE EN COMPTE** et associer les acteurs dans la construction et l'aménagement d'infrastructures, conduisant à accueillir du public.

CONCLUSION

LE MONDE RURAL DANS TOUTES SES COMPOSANTES DEMANDE À ÊTRE UN ACTEUR RECONNU de l'aménagement du territoire. Il demande également à pouvoir continuer de décider du maintien de certaines activités constitutives d'un milieu naturel qu'il a su préserver et dont il ne veut pas être exclu.

Au travers de ses 10 propositions, il montre une volonté de s'ouvrir et de ne pas se replier sur lui-même. Dans cet état d'esprit, il demande à être associé aux décisions qui le concernent et qui concernent son cadre de vie.



